



Certu

Aide à la conception  
de transports  
interopérables  
en France



## Construire l'interopérabilité des systèmes de transports en utilisant ACTIF

### Formation vers les chefs de projets de systèmes de transports (maîtrises d'ouvrage, AMO et maîtres d'œuvre) le 28 septembre 2010 au SETRA

Pour développer des services efficaces et de qualité, les autorités organisatrices de transports (AOT) et leurs opérateurs font de plus en plus appel aux technologies de l'information et de la communication. Mais, la mise en place, parfois onéreuse, de ces systèmes ne garantit pas toujours l'offre de services ouverts, sans coutures, capables d'assurer les passerelles entre opérateurs, gestionnaires de réseaux ou AOT.

L'interopérabilité de ces systèmes, c'est-à-dire la capacité d'échanger des données, de se coordonner, voire de partager des solutions communes, est un enjeu essentiel pour garantir non seulement leur pérennité mais aussi les conditions d'une mobilité durable. Cependant, cette interopérabilité est difficile à construire car elle résulte d'accords entre des structures aux cultures différentes (logiques, langages et métiers) et aux objectifs parfois divergents.

C'est pourquoi, Le Ministère de l'Ecologie, de l'Energie, du Développement Durable et de la Mer a souhaité mettre à disposition des chefs de projets de systèmes de transports une Aide à la Conception de Transports Interopérables en France, ACTIF, et un Outil Simple de Construction d'Architecture de systèmes, OSCAR.

Le CERTU, en lien avec ses prestataires Orange Business Consulting et JB Conseil, organise au SETRA, le 28 septembre prochain, une formation à ACTIF. Elle est destinée aux chefs de projets de systèmes de transports (Gestion du trafic, exploitation des transports publics, paiement électronique...) qu'ils représentent des maîtres d'ouvrage ou des bureaux d'études d'assistance ou de maîtrise d'œuvre. Cette formation est prise en charge par le MEDDAT.

#### Contenu de la formation :

- ⊙ Interopérabilité et ACTIF (comprendre le contexte général, les enjeux de l'interopérabilité, les freins à sa construction ; connaître les origines du projet ACTIF).
- ⊙ La méthode (comprendre la démarche opérationnelle de conduite d'un projet pour bâtir des systèmes de transports interopérables ; identifier les étapes-clés ...).
- ⊙ Le modèle (comprendre la représentation des logiques-métiers ; savoir l'interpréter et faire le lien avec un projet concret ; savoir l'utiliser).
- ⊙ L'outil OSCAR (comprendre les principes de fonctionnement ; savoir s'en servir ; savoir utiliser et valoriser les résultats).

Certu



# Aide à la conception de transports interopérables en France



## Déroulement de la formation :

<b>9h00</b>	Accueil – Tour de table
<b>9h30</b>	⊙ <b>ACTIF : pourquoi une aide à la conception</b> ⊙ Enjeux de l'interopérabilité ⊙ Complexité de sa conception et de sa mise en œuvre
<b>10h</b>	⊙ <b>Méthode</b> de conduite d'un projet
<b>10h30</b>	<i>Pause</i>
<b>10h45</b>	⊙ <b>Modèle</b> ⊙ Contenu, représentations et grilles de lectures ⊙ Navigation dans le modèle
<b>12h</b>	⊙ <b>Outil OSCAR</b> ⊙ Principes généraux, fonctionnement d'OSCAR
<b>12h30</b>	<i>Déjeuner</i>
<b>14h00</b>	⊙ Étude de cas ⊙ Exercice pratique
<b>15h30</b>	<i>Pause</i>
<b>15h45</b>	⊙ Exercice pratique (suite)
<b>16h45</b>	⊙ Evaluation - conclusions
<b>17h00</b>	⊙ Fin

## Lieu de la formation :

SETRA – Salle de formation informatique - 46, avenue Aristide Briand  
92225 BAGNEUX Cedex

## Déplacement, Hébergement et Restauration :

*Ils sont à la charge de votre service.*

### Restauration ::

Les déjeuners seront pris ensemble. Les prix négociés correspondent au taux moyen de remboursement des frais de mission. Toutefois, vous pouvez avoir accès à proximité à une cantine subventionnée par l'État .

### Hébergement ::

Une liste d'hôtels vous sera communiquée sur demande.

### Renseignements et Modalités d'inscription :

Pour tous renseignements, veuillez contacter

Thomas DURLIN – tél. 03.20. 49.63.51 ou Yannick DENIS – tél. 04.72.74.59.26

Modalité d'inscription : Veuillez remplir le présent formulaire et nous le retourner par l'un des moyens suivants :

⊙ Courrier : Thomas DURLIN - 2 rue de Bruxelles - BP 275- 59019 LILLE

⊙ Fax : CERTU 04.72.74.59.20

⊙ Mail : à [yannick.denis@developpement-durable.gouv.fr](mailto:yannick.denis@developpement-durable.gouv.fr) ou [thomas.durlin@developpement-durable.gouv.fr](mailto:thomas.durlin@developpement-durable.gouv.fr)

✂-----

## FORMATION ACTIF

Prénom, NOM :

Employeur :

Adresse postale :

Courriel :

Tél :

Fax. :

Poste occupé:

Objectifs et motivation pour la formation :

Projet actuel sur lequel vous travaillez et auquel **ACTIF** pourra s'appliquer :